



LETTRE D'INFO N°2 - JUILLET 2020

[WWW.cable-a-televall.fr](http://www.cable-a-televall.fr)



**VALÉRIE
PÉRESSE**

Présidente de la Région
Île-de-France et
d'Île-de-France Mobilités

Édito

L'année 2019 a marqué un pas décisif pour la réalisation du projet de téléphérique urbain Câble A. L'enquête publique nous a permis de prendre connaissance de toutes les remarques émises par les participants et d'apporter des modifications au projet pour répondre aux recommandations de la Commission d'enquête. C'est un projet complexe mais nécessaire pour relier les communes de Villeneuve-Saint-Georges, Limeil-Brévannes, Valenton et Créteil au réseau francilien et permettre de nouvelles solutions de transport beaucoup plus pratiques. Il permettra de desservir directement plus de 20 000 habitants et 6 000 emplois.

Grâce à la déclaration d'utilité publique délivrée le 22 octobre 2019 par le préfet du Val-de-Marne, et l'approbation par le Conseil d'Île-de-France Mobilités de la déclaration de projet, c'est une nouvelle étape très concrète qui s'annonce pour les transports franciliens. Ce projet de téléphérique urbain, inédit en Île-de-France, apportera bientôt une solution innovante et singulière aux problématiques de transports dans un territoire avec de fortes contraintes de constructions.

Nous travaillons dès à présent à choisir la proposition la plus performante en termes de technologie, de design, de maintenance et surtout d'impact. Nous nous prononcerons sur la meilleure des propositions en 2021. Les travaux pourront alors commencer pour améliorer au plus vite la mobilité francilienne.

Câble

A

NOUVELLE LIGNE - TÉLÉVAL

Créteil > Villeneuve-Saint-Georges

Le Câble A-Téléval, déclaré d'utilité publique



La station Emile Zola (Valenton)

À la suite de l'enquête publique* qui a fortement mobilisé les habitants, le projet du Câble A-Téléval a été déclaré d'utilité publique par le Préfet du Val-de-Marne le 22 octobre 2019. La déclaration d'utilité publique (DUP) donne le feu vert à la réalisation du Câble A-Téléval : un nouveau chapitre s'ouvre avant le démarrage des travaux, avec la poursuite d'études approfondies et le lancement du marché global de conception-réalisation.

*Retour sur l'enquête publique du 25 mars au 11 mai 2019



16
permanences



6
registres



1 074
avis



75,3 %
d'avis
favorables

Le projet en bref

Premier téléphérique d'Île-de-France, le Câble A-Téléval reliera les villes de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges en passant par Limeil-Brévannes et Valenton. Innovant, rapide et efficace, il offre une solution alternative aux moyens de transport en commun traditionnels, dans un territoire dont les axes de circulation sont saturés.

Coût estimé du projet

132
MILLIONS €



MOINS DE **20** MIN. DE TRAJET

entre Créteil - Pointe du Lac et Bois Matar

MOINS DE **30** SECONDES entre 2 cabines

4,5 KM de parcours



5 STATIONS toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux vélos



Le marché global de performance, un dialogue compétitif pour retenir la meilleure offre de téléphérique

À solution de transport innovante, procédure inédite ! Pour choisir les prestataires les plus performants et obtenir les meilleures solutions dans les prochaines étapes de conception du projet, Île-de-France Mobilités a lancé un marché global de performance avec dialogue compétitif.

Celui-ci a la particularité de réunir en amont différentes équipes chez les candidats. Les équipes de conception, celles qui réaliseront les travaux et celles qui s'occuperont à terme de la maintenance du téléphérique travaillent ensemble pour proposer la meilleure offre globale possible. Le titulaire retenu assurera ensuite l'ensemble de ces prestations et devra répondre à des objectifs de performance chiffrés (capacité par heure, disponibilité du système, temps de parcours, etc).

Les groupements constitués en compétition devront évaluer la faisabilité des premières recommandations et prescriptions formulées sur le projet. Au fil des dialogues avec les candidats, Île-de-France Mobilités affinera le cahier des charges auquel les candidats devront répondre pour remettre leur offre finale. Ils seront évalués *in fine* sur leur solution globale et seront également mis en concurrence sur la performance acoustique, la performance environnementale et l'efficacité énergétique.

Les échanges entre les groupements et Île-de-France Mobilités sont déjà en cours. L'attribution du marché global de performance à l'un des groupements est prévue en 2021.

Les trois groupements présélectionnés pour participer au dialogue compétitif réalisent des études pour l'ensemble des aspects du projet, notamment :

- l'insertion de la ligne dans son environnement
- le nombre et le positionnement de ses pylônes
- le design de ses stations, pylônes et cabines
- la hauteur de sa ligne
- sa performance environnementale et son efficacité énergétique
- l'organisation de la maintenance
- le planning opérationnel



La mobilité au cœur du projet

L'arrivée du Câble A-Téléval va constituer une offre de transport structurante pour l'ensemble du bassin de vie en créant une continuité avec la ligne de métro 8. Le futur téléphérique urbain a ainsi été pensé en intégrant les autres modes de transport existants.

Ses stations ont notamment été positionnées pour favoriser la correspondance avec les bus. La réflexion se poursuit maintenant sur la réorganisation du réseau de bus : des adaptations des lignes actuelles et la création de nouvelles liaisons sont actuellement à l'étude.

Ces véritables pôles d'échanges seront également équipés de parkings vélos sécurisés et ouverts et d'espaces dédiés à la dépose minute, pour les automobilistes.

Les études complémentaires en cours

En parallèle du marché global de performance, des études continuent à être menées par Île-de-France Mobilités pour renforcer le projet.

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Des relevés de la faune et de la flore présentes sur le tracé et ses environs sont réalisés. Il s'agit de relevés complémentaires : d'autres ont bien sûr été réalisés au cours des précédentes études, mais le territoire a connu différentes évolutions entretemps.



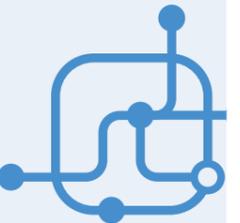
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Les stations Emile Zola, Emile Combes et Bois Matar font l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Le service archéologie du Département du Val-de-Marne procédera aux fouilles progressivement à partir de septembre 2020.



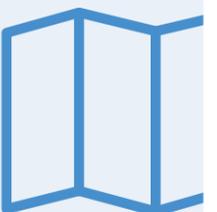
ÉTUDES CONCESSIONNAIRES ET INTERFACES RÉSEAUX

Île-de-France Mobilités travaille avec les propriétaires des réseaux concessionnaires (ERDF, GRDF, France Télécom...) pour identifier les réseaux souterrains concernés par le projet, et préparer leur dévoiement avant le démarrage des chantiers.



ACQUISITIONS FONCIÈRES

Des échanges avec les communes et l'établissement public Grand Paris Aménagement sont en cours, notamment pour acquérir les terrains qui accueilleront les stations et obtenir la libération des emprises chantier sur les zones de diagnostic archéologique.



Pendant ce temps en Île-de-France

Depuis 4 ans, Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France ont déjà investi plus de 200 millions d'euros en faveur du vélo. En 2020, elles développent de nouvelles mesures concrètes pour faciliter l'utilisation de la « petite reine » et inciter les franciliens à se mettre en selle :



100 000

places de parking vélo
Île-de-France Mobilités
aux abords des gares d'ici 2030



10 000 abonnés
à Véligo* location atteints

* Véligo : service de location longue durée de vélos à assistance électrique d'Île-de-France Mobilités



672 km d'aménagements
cyclables pour un total de 72 M€**

**financés par la Région entre 2016 et 2019

Les grandes étapes du projet

13 juillet
2016



Approbation du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP)

sept-oct
2016



Concertation préalable

2017



Études complémentaires

2018



Concertation continue

25 mars –
11 mai 2019



Enquête publique

22 oct
2019



Déclaration d'utilité publique

2020-2021



Poursuite des études d'avant-projet

2021



Attribution du marché global de performance



Qui finance le Câble A-Téléval ?

L'infrastructure

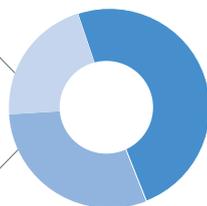
c'est-à-dire la construction du téléphérique, des stations et de leurs aménagements.

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

VAL de
MARNE
Département utile

21%

30%



49%

Région
îledeFrance

L'exploitation

c'est-à-dire l'entretien des cabines et des stations, les moyens humains, la vidéosurveillance...

100%

îledeFrance
mobilités



www.cable-a-televal.fr | CableATeleval

Lettre éditée par Île-de-France Mobilités – Juillet 2020 – Directeur de la publication : Laurent Probst – Directeur de la rédaction : Arnaud Crolais
Conception-réalisation : Epiceum - Crédits photos : Île-de-France Mobilités